

Transmis pour information aux honorables membres de la

- Conférence des Présidents
- Commission des Pétitions
- Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Luxembourg, le 27 novembre 2020



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 17 NOV. 2020

Personne en charge du dossier:
Pascal Thill
☎ 247 - 82955

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
18 NOV. 2020

SCL: PET 1512 – 1677 / sp

Objet : Pétition n° 1512 – Rupture des relations diplomatiques, commerciales et consulaires avec la Turquie. Agression de la Turquie contre l'UE.

Monsieur le Président,

Comme suite à la demande afférente de la Commission des Pétitions du 30 septembre 2020, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur la pétition n° 1512 relative à l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen



Luxembourg, le 29/10/2020

834 x 5 abc 9

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes
à
Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe, la prise de position du Ministre des Affaires étrangères et européennes sur la pétition n°1512 – Pour la rupture des relations diplomatiques, commerciales et consulaires avec la Turquie: Agression de la Turquie contre l'UE.


Jean Asselborn

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.: 1677	SCL: PET 1512
Entré le: 12 NOV. 2020	
CE:	CHD:
A traiter par: SP	
Copie à:	

Prise de position de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur la pétition n°1512 (2020)

La rupture des relations entre deux Etats est un acte extrêmement grave.

Les relations diplomatiques entre le Luxembourg et la Turquie ont été établies en 1946. Au fil des années, notre coopération bilatérale a continuellement été renforcée dans de nombreux domaines.

Nos relations économiques et commerciales sont étoffées. Les échanges commerciaux entre nos pays sont importants et le marché turc offre de nombreuses opportunités aux entreprises luxembourgeoises.

La Turquie dispose du statut de pays candidat à l'Union européenne et le Luxembourg soutient le processus de rapprochement de la Turquie à l'Union européenne. Dans ce contexte, le Luxembourg s'engage en faveur de la défense des droits de l'homme et du renforcement de la société civile en Turquie.

Au niveau de l'Union européenne, l'instauration de relations avec la Turquie fondées sur la coopération et mutuellement avantageuses relèvent de l'intérêt stratégique de l'Union européenne. Le Luxembourg, ensemble avec tous les Etats membres de l'Union européenne, continuera à s'engager pour que le dialogue soit intensifié entre la Turquie et la Grèce en vue d'arriver à une solution diplomatique au différend qui les oppose.

Le Luxembourg réitère régulièrement – dans ses contacts bilatéraux et au niveau du Conseil de l'Union européenne – sa pleine solidarité avec la Grèce concernant le respect de sa souveraineté.

Notons enfin que la Turquie est un partenaire au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

PETITION PUBLIQUE 1512

Intitulé de la pétition:

Rupture des relations diplomatiques, commerciales et consulaires avec la Turquie. Agression de la Turquie contre l'UE.

But de la pétition:

Rupture des relations entre le Luxembourg et la Turquie.

Motivation de l'intérêt général de la pétition:

Vu les derniers événements dans la frontière grecque, (frontière externe de l'UE) qui sont de publique connaissance, Vu les menaces du Président turque et de son gouvernement contre tous les pays européens, entre autres le Luxembourg, Luxembourg doit réagir en solidarité avec le peuple grecque, avec le gouvernement grecque, et cependant les décisions prises par la Commission Européenne, devrait dire NO aux agressions et menaces. Pour les raisons mentionnées, cette pétition demande au Gouvernement luxembourgeois la rupture immédiate des relations diplomatiques, consulaires et commerciales avec la Turquie.

Dépôt: le 09.03.2020 à 17:50

Pétitionnaire: Gustavo Adolfo Strassener